

Associations Familiales Laiques

<http://www.cnafal.org>

Une Association Familiale Laïque, Pourquoi faire ?

- Présentation du CNAFAL -

Esther Cortazar

Publication le vendredi 18 avril 2008

Fichier PDF créé le lundi 6 février 2012

Description :

Les Associations Familiales Laiques renseignent, conseillent, accompagnent, orientent, représentent les familles dans différentes instances

Le rôle, la place et l'avenir de la famille dans la société est l'une des préoccupations du CNAFAL.

La relation familiale demeure un des constituants essentiels des rapports humains. Toutes les fonctions sociales de production, d'échange, de consommation, de formation, de prévoyance, d'épargne, de solidarité de protection, de reproduction, etc…, s'appuient et s'articulent sur cette structure, de façon plus ou moins directe.

En tout cas, tous les évènements de la vie sociétale se répercutent et retentissent dans la vie familiale.

La famille est un cadre d'observation sociologique qui permet d'approcher la réalité sous tous ses aspects : matériels, fonctionnels, affectifs et prospectifs. La famille est donc un terrain sensible et un outil actif du mouvement social et de l'activité individuelle.

Avec l'entreprise, l'association et la Nation, elle constitue un des ensembles organiques de la vie humaine en société. Comme telle, elle est naturellement ouverte à toutes les influences. Dans une société de compétition, d'autorité et de rapports de force, telle que la société libérale capitaliste instaure, la famille éclate, se décompose, souffre mais elle est aussi la valeur-refuge, y compris chez les jeunes.

Mais elle est aussi un lieu de partage, de respect de l'autre, de concertation et de collaboration, de fraternité forgée dans la vie commune, d'acquisition d'expériences et de savoirs.

Elle est aussi bien une force de transformation que de conservation suivant les milieux familiaux.

De ce point de vue, le champ familial fait partie du champ social. C'est la raison pour laquelle, en tant que laïques et républicains de progrès social, nous nous positionnons sur ce terrain. Notre champ d'intervention est vaste et complexe. L'emploi, le revenu, l'épargne, le crédit, le pouvoir d'achat, les prix, la qualité des biens et des services, le logement, les transports, l'environnement et les équipements collectifs, l'enseignement général et professionnel, l'éducation, les loisirs, la culture, les rapports interpersonnels de sexe, de filiation, de générations, de parentèle, la prise en compte des handicaps, des blocages, des violences, des déviances, etc… tous ces problèmes nous concernent, parce que ce sont les problèmes du quotidien, le plus souvent vécus en famille.

Les Associations Familiales Laïques renseignent, conseillent, accompagnent, orientent, représentent les familles dans différentes instances. Les Associations Familiales Laïques soutiennent les initiatives individuelles et les rapprochements collectifs, pour répondre aux problèmes. Sur les terrains de l'Aide Sociale Individuelle, de l'action sociale plus généralisée, l'Association essaie d'articuler la défense des Droits égaux pour tous, avec l'intervention au profit des plus défavorisés.

Elles privilégient le développement des Services Publics en réponse aux besoins, pour dépasser le critère de solvabilité des « clients », au profit du critère de solidarité des « citoyens ». Elles tiennent des permanences, siègent dans les instances officielles de représentation, organisent des stages d'information et de formation, pétitionnent, interpellent, revendiquent, proposent.

Naturellement, chaque association locale est autonome, fait des choix démocratiques d'activité en fonction de ses adhérents et du contexte social local. Les Conseils Départementaux (CDAFAL) et le Conseil National (CNAFAL), font la synthèse de ces activités partielles et diverses.

Une intervention aussi large et variée, appelle une cohérence d'ensemble et par conséquent une orientation. La politique, c'est à dire la cohésion d'une analyse globale de société, s'impose à nous. Nous sommes une Association Familiale Laïque, parce que pour nous la laïcité est la matrice des Principes et des Valeurs qui fonde notre espoir d'un progrès collectif.

En France, nous utilisons le réseau légal des lieux d'expression où l'institution familiale est représentée, créée et définie par le Code de la Famille. Pour que les familles prennent pleinement part à la vie démocratique, leur point de vue doit être écouté et pris en compte dans toutes les instances où se décide leur avenir. Les principales représentations des UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) couvrent tous les domaines de la vie quotidienne des familles.